

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

COLLEGE JOUFFROY D'ABBANS

SOCHAUX

Classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025



En 2023 notre section sportive football a fêté ses 30ans !

C'est donc environ 500 jeunes qui ont bénéficié des conseils de nombreux techniciens et professeurs au sein du collège de

SOCHAUX. Grâce au soutien actif de la mairie de SOCHAUX, de la ligue de Franche-Comté de football et avec un investissement sans faille de l'**US SOCHAUX**, club partenaire, la section est reconnue comme une des meilleures dans la région.

Les jeunes ne doivent pas hésiter à tenter leur chance afin de prouver qu'ils peuvent concilier de bonnes études et la pratique sportive. Nous serons à leurs côtés pour les aider, les encourager, les conseiller et parfois les recadrer si nécessaire ; en cas de dérive possible, il nous arrive en effet de sortir le carton jaune et pire le carton rouge, c'est le principe de la suspension souvent temporaire. Un niveau scolaire convenable et un niveau footballistique correct sont indispensables pour intégrer cette section. En manifestant un état d'esprit positif, les élèves réaliseront des progrès sportifs et scolaires. Il convient toutefois de préciser que notre section football n'est pas un centre de formation de club professionnel ; nous accordons avant tout une attention soutenue aux résultats scolaires même si nous sommes heureux de voir les jeunes footballeurs progresser et parfois rapporter des victoires encourageantes lors des différents rassemblements. L'expression « **mouiller le maillot** » s'applique parfaitement à notre section, pas seulement sur un terrain de sport mais au travers de l'ensemble de la scolarité.

Plus que jamais, au travers de la classe football, nous voulons véhiculer des vertus fondamentales comme le respect, le travail, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi.

Nous vous attendons nombreux lors des tests de sélection et restons à votre disposition pour toute demande de renseignements. Bien cordialement,

La principale du Collège, Véronique BOELS

Le sport est un vecteur éducatif et un facilitateur d'intégration dans tous nos milieux sociaux, mais le sport est également un excellent vecteur de bonne santé physique et morale. Tous les milieux médicaux sont d'accord pour dire que la pratique régulière d'une activité sportive est le meilleur moyen de se maintenir en bonne santé. Ceci étant, la pratique sportive est conditionnée à deux exigences ; d'une part, l'existence de clubs sportifs de qualité, d'autre part, des installations sportives permettant la pratique dans les meilleures conditions possibles du sport de son choix. A Sochaux, nous avons la chance de réunir ces deux exigences et les conditions précitées. *Alors à toutes et à tous, bon sport et bonne santé.*

LE MOT DE M. LE MAIRE DE SOCHAUX

Le Maire, Albert MATOCQ-GRABOT

Nous sommes fiers d'avoir créé ces « classes-foot » en 1993 et de les soutenir encore en 2024, car à notre sens le football est un excellent vecteur éducatif. Pour réussir l'élève doit sans cesse réfléchir sur la nécessité du travail et de l'écoute que ce soit dans sa pure activité de collégien ou sur le terrain de foot. Nous partageons la satisfaction des enseignants quand les mentions au brevet et les bonnes moyennes en classe foisonnent, dans ce cas-là les résultats sportifs suivent souvent. Alors, venez passer les épreuves d'admission sur nos belles installations municipales. Sportivement.

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'US SOCHAUX FOOTBALL

Le Président de l'US Sochaux-football, Adnan AKTAS

L'Office Municipal du Sport de la ville de Sochaux est une structure de concertation indépendante du pouvoir politique comme du pouvoir sportif. Il rassemble tous les acteurs du sport dans la commune. L'OMS est l'interface entre les associations sportives et la municipalité. La section sportive scolaire « Football » du collège Jouffroy d'Abbans de Sochaux fait partie intégrante de l'OMS de par son club support : l'US SOCHAUX-FOOTBALL. Les classes de cette section sportive s'adressent aux jeunes footballeurs du Pays de Montbéliard, en leur permettant d'avoir une formation de niveau grâce à un encadrement d'éducateurs sportifs et professeurs d'EPS. Et ainsi de se perfectionner dans les meilleures conditions avec en ligne de fond, leur inculquer le goût de l'esprit d'équipe, du travail collectif et du dépassement de soi qui mènent à la cohésion d'équipe.

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'OMS DE SOCHAUX

Le Président de l'Office Municipal du Sport de la ville de Sochaux, Jean-Pierre Albert

Cette section sportive, **soutenue et encouragée par la ville de Sochaux**, entre dans le programme d'action de la F.F.F, visant à améliorer le football régional à partir d'une meilleure détection, mais aussi, d'une préformation et d'une formation indispensables à une pratique ultérieure de bon niveau. Cette section mise en place depuis 1993 s'adresse aux jeunes footballeurs du Pays de Montbéliard afin de leur permettre de pouvoir se perfectionner dans les meilleures conditions. Plusieurs éléments qui ont fréquenté la section jouent ou ont joué à un **niveau professionnel national** et de nombreux autres jouent au niveau national amateur ou au plus haut niveau régional.

Conditions d'admission

- Etre admissible en classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, ou 3^{ème} pour l'année scolaire 2024-2025
- Les élèves qui ne relèvent pas du secteur de recrutement du collège de Sochaux, devront demander **une dérogation de secteur scolaire**, celle-ci devra être déposée à l'inspection académique du DOUBS **avant le 5 AVRIL 2024**, les parents peuvent se renseigner auprès de Madame la Principale.
- Résider dans une commune du Pays de Montbéliard (afin d'être externe ou demi-pensionnaire car le collège n'a pas d'internat)
- Etre **licencié dans un club pour la saison 2024-2025** ou adhérer à un club (ex : US SOCHAUX, club support)
- S'inscrire à l'association sportive du collège (U.N.S.S. 15€ + fiche d'inscription)

Recrutement

Concours de sélection consistant en une série d'épreuves techniques et physiques proposées par la ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football dans son classeur pédagogique.



Ce concours est ouvert librement à tous les candidats et **candidates**.

Chaque joueur ou joueuse devra apporter la photocopie du bulletin des deux premiers trimestres, sans lesquels il ne pourra pas prendre part au concours.

Ce concours football aura lieu le :

MERCREDI 27 MARS 2024 DE 10h00 à 15h30

→ 10H00 à 12H00 : Pour les futurs 6^{ème}

→ 13H30 à 15H30 : Pour les futurs 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Sur le terrain synthétique de la ville de SOCHAUX (à côté du collège)

LES INSCRIPTIONS SE FERONT SUR PLACE 30 MINUTES AVANT

L'HORAIRE INDIQUÉ : 9H30 LE MATIN ET 13H00 POUR L'APRÈS-MIDI

En cas d'empêchement majeur, le candidat pourra se présenter à une autre séance de tests le jeudi 30 Mars 2023 à partir de 15 h 30 et jusqu'à 17 h 30 au même endroit.

L'admission dans la classe sera validée en fonction des qualités footballistiques et du dossier scolaire lors de la commission d'admission.

Les résultats seront communiqués aux familles à la mi-mai.

En théorie, 2 groupes de 16 élèves constitueront l'effectif, ceux-ci pouvant varier selon le nombre et le niveau des candidats présents.

La section est mixte : les candidatures féminines seront étudiées avec plaisir !

Modalités de fonctionnement de la section

Section placée sous la responsabilité de Madame la Principale du collège ainsi que sous le contrôle de la direction technique de la ligue de Franche-Comté de football.

Club « support » technique et logistique : **U.S. SOCHAUX-FOOTBALL.**

Encadrement assuré par un éducateur diplômé d'état assisté d'un adjoint diplômé technique et par un professeur responsable pédagogique.

Entraînement au football composé de deux séances intégrées au planning scolaire les lundis et jeudis pour les 4^{es} - 3^{es}, les mardis et jeudis pour les 6^{es} -5^{es}, de 15 h 30 à 17 h 30 (horaires modifiables selon les contraintes scolaires).

Les éducateurs sportifs participent aux conseils de classe s'ils le souhaitent, les mauvais résultats scolaires entraînent des cours de rattrapage pendant les entraînements ou l'exclusion temporaire de l'élève.

Les entraînements se déroulent sur les installations municipales du parc des sports de Sochaux (terrain synthétique dernière génération, halle des sports, terrain engazonné).

Conditions de maintien dans la section

- Respecter le règlement spécifique de la section
- Adopter un **comportement exemplaire**
- Etre **motivé, discipliné et respectueux** car la réussite ultérieure dans le domaine sportif ou professionnel en découle
- **Suivre régulièrement les entraînements de la section**, les entraînements de la section sont prioritaires sur ceux du club donc la présence est obligatoire aux deux séances hebdomadaires
- Etre **licencié U.N.S.S.** pour participer aux compétitions scolaires définies par le professeur responsable de la section (cross, championnat de futsal, rassemblements entre sections régionales)
- Le maintien dans la section sera soumis au respect par l'élève d'un contrat pédagogique personnalisé le liant au collège et signé par lui et ses parents. En cas de problème une commission de régulation se réunit et décide des modalités de poursuite de la pratique dans la section.

Frais

- Achat de la licence U.N.S.S. (15 euros pour le 1^{er} enfant, 5 euros pour le 2^e et gratuité à partir du 3^e)
- Les frais de demi-pension pour les élèves concernés.

Renseignements complémentaires

Madame la Principale du collège Jouffroy d'Abbans de Sochaux

9, rue du collège BP 62045 25602 Sochaux

Tél. : 03 81 94 24 78

Professeur responsable pédagogique : M. Mickael PICHOT (mickael.pichot@ac-besancon.fr)

ou

US SOCHAUX-FOOTBALL (club support de la section)

5, promenade de la rêverie 25600 Sochaux

M.AKTAS Adnan

Responsables techniques : M. MEYER Georges - M. MERIEM Rabah